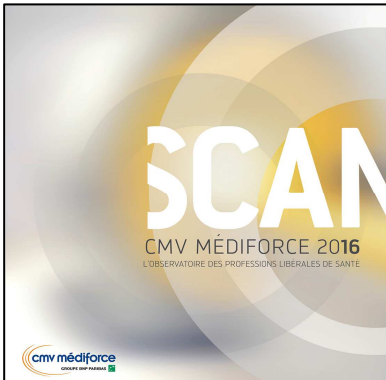


Communiqué de presse  
Levallois-Perret, le 31 mars 2016

## 5<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire CMV Médiforce des professions libérales de santé

### 2016 : la fin d'un cycle pour les Professionnels Libéraux de Santé (PLS) ?



2015 se révèle être une année charnière pour les professionnels libéraux de santé : pour la première fois depuis 2011, année de lancement de l'Observatoire CMV Médiforce, l'ensemble des indicateurs du climat des PLS stoppe sa baisse continue. Pour autant, les professionnels libéraux de santé n'en subissent pas moins le contexte socio-économique et politique, qu'ils continuent de juger « pesant ». Cependant, ils semblent progressivement « digérer » la crise et les évolutions des comportements des patients, et s'y adapter. Enfin, face aux profondes évolutions de l'offre de santé (e-santé, télémédecine et innovations technologiques), les PLS deviennent de véritables acteurs de cette nouvelle offre.

*L'étude complète peut vous être envoyée sur demande. Nous vous remercions de bien vouloir mentionner  
« Source : **Observatoire CMV Médiforce des professions libérales de santé 2016** »  
pour toute reprise d'éléments de cette étude.*

### Une situation qui cesse de se dégrader

Cette édition 2016 de l'Observatoire CMV Médiforce des professions libérales de santé marque un véritable tournant. Fin d'un cycle de dépression ou simple pause, l'avenir nous le dira, mais, pour la première fois en cinq années d'enquête, la note moyenne que les PLS attribuent à la situation actuelle de leur profession stoppe sa chute continue, pour se stabiliser à 4,9 sur 10. Si l'on détaille profession par profession, on constate que, cette année encore, les biologistes donnent la plus mauvaise note (4,2), tandis que les infirmiers (5,6), les kiné-ostéopathes (5,6 également) et les vétérinaires (5,5) s'accordent sur une vision plus positive.

Même si l'avenir semble, cette année encore, plus sombre que la situation actuelle pour les PLS, on n'enregistre pas de baisse de la note moyenne d'une année sur l'autre, celle-ci passant de 3,9 à 4 sur 10. Tout comme l'an dernier, ce sont les infirmiers qui donnent une note significativement supérieure à la moyenne et les chirurgiens-dentistes qui donnent la note la plus basse.

Enfin, l'intention déclarée de recommander à un jeune d'exercer sa profession en libéral, qui était en baisse continue depuis la première édition de cet Observatoire, marque elle aussi le pas. Comme chaque année depuis 3 ans, ce sont les biologistes les moins enclins au prosélytisme (seuls 24% d'entre eux au total recommanderaient à un jeune l'exercice de leur profession en libéral). A l'opposé, les kiné-ostéopathes le recommanderaient à 67%.

### Des contraintes réglementaires et un contexte politique toujours perturbants

Comme chaque année, si l'on demande aux professionnels libéraux de santé d'apprécier leur niveau de préoccupation face à un certain nombre de sujets, ils placent de façon unanime au premier rang « les charges et la fiscalité qui pèsent sur votre profession » (97%), puis, au second rang, « les contraintes administratives et bureaucratiques » (94%). A l'inverse, des sujets comme « la diminution du nombre de médecins » (44%), « la désertification médicale » (38%) et « l'automédication » (12%) les préoccupent beaucoup moins. Quant aux préoccupations plus économiques telles que la baisse des revenus, la baisse des remboursements des soins ou la baisse du pouvoir d'achat, elles touchent toutes fortement 1 PLS sur 2 (48%).

Si l'on considère le contexte politique et législatif de cette 5<sup>ème</sup> édition, il est important de souligner que l'enquête du Scan a été réalisée du 18 novembre au 8 décembre 2015, en plein débat sur la future loi Santé. Dans ce contexte, alors que nous n'avons pas évoqué le sujet du tiers-payant dans le questionnaire, certains des PLS ont spontanément cité sa généralisation et/ou le poids des mutuelles comme des facteurs négatifs pour l'évolution de leur métier, et ce, dans le cadre d'une question « ouverte » ne portant a priori pas sur le sujet, puisque nous leur demandions de penser à « *tous les changements technologiques en cours* ».

Concernant le rôle des mutuelles dans les années à venir, les PLS ont une vision négative quasi unanime, puisque 85% d'entre eux indiquent que « *les mutuelles vont avoir un poids grandissant dans l'orientation des dépenses de santé des patients et c'est plutôt une mauvaise chose* ». Depuis, la loi Santé a été promulguée (le 26 janvier 2016) et le Conseil Constitutionnel a invalidé une partie du dispositif du tiers payant généralisé, principale préoccupation des PLS...

### **Des PLS qui s'adaptent au paysage socio-économique dans lequel ils exercent**

L'édition 2015 de l'Observatoire avait souligné de fortes évolutions dans le comportement des patients, sous l'effet conjugué de la crise économique et des nouvelles possibilités offertes par la diffusion d'internet.

Ces évolutions des patients semblent avoir été plutôt bien assimilées par les PLS, qui montrent aujourd'hui une capacité d'adaptation dans ce contexte. Ainsi, le sentiment d'être pénalisé par de nouvelles concurrences (Internet, low cost et concurrence étrangère) ne progresse plus cette année, alors qu'il était en constante augmentation jusque-là. Face à ces nouvelles concurrences, tous les PLS ne sont pas touchés de la même façon : les vétérinaires, les pharmaciens et les chirurgiens-dentistes apparaissent nettement plus affectés que leurs confrères.

**Le constat d'un report des dépenses de santé ou de négociation des prix de la part des patients est quant à lui stable depuis 5 ans** : 53% des PLS constatent que « [leurs] patients repoussent certains soins ou traitements pour des raisons économiques », 22% qu'ils « sont plus attentifs au coût des soins proposés et essayent de négocier », 24% qu'ils « acceptent comme avant les soins et traitements proposés ».

Enfin, tout comme les années précédentes, la moitié des PLS interrogés (médecins-généralistes, chirurgiens-dentistes, vétérinaires et infirmiers) estime de manière dominante que leurs honoraires sont stables.

### **Comment les PLS s'adaptent-ils à ces évolutions ?**

Que ce soit face aux évolutions générales des comportements de leurs patients (60 % en moyenne) ou face aux possibilités des patients de s'informer sur internet (55%), les professionnels libéraux de santé le soulignent : **il leur faut s'adapter !**

**Dans ce contexte d'évolution de la société, les PLS aspirent à plus de « collectif » et de « collaboratif »** : Interrogés dans le cadre d'une question ouverte sur les innovations technologiques qui vont avoir une influence positive sur l'exercice de leur métier, les PLS sont nombreux à citer spontanément des possibilités d'échanges accrues entre professionnels (échanges avec des confrères, partage d'informations, des savoirs, dossier médical partagé...). Et, tout comme les précédentes éditions de l'Observatoire l'avaient révélé, les PLS envisagent des modes d'exercice moins solitaires, soit en se regroupant, soit en devenant salariés, même si, dans les faits, la part des PLS exerçant effectivement de manière collective ou en tant que salariés ne varie pas d'une année sur l'autre...

**Les PLS envisagent-ils de céder à l'appel des sirènes du déconventionnement ?** Si l'opinion des PLS interrogés est plutôt favorable au déconventionnement (51% d'entre eux en moyenne estiment que « *les médecins qui décident d'exercer en secteur non conventionné ont bien raison, cela leur donne la possibilité d'exercer leur métier dans de meilleures conditions* »), cela apparaît plus comme l'expression d'une réaction au contexte politique régnant au moment de l'enquête qu'une réelle aspiration personnelle susceptible de se réaliser dans les faits. En effet, les PLS concernés par la question (radiologues, biologistes, médecins généralistes et chirurgiens-dentistes), sont à 97% conventionnés... Et, quand on demande à ces professionnels s'ils « *envisagent actuellement de se déconventionner* », ils ne sont que 3% à répondre « *très probablement* ». La réponse évasive « *peut-être un jour* » recueillant, elle, 48% des suffrages et la réponse « *jamais* » 50%... A souligner que sur cette idée du déconventionnement, les médecins généralistes sont les plus nombreux (33% contre 22% en moyenne) à dire que les médecins qui se déconventionnent « *ne sont pas conscients des risques que cela représente en termes de perte de patientèle* ».

## Des PLS acteurs d'une nouvelle offre de santé en émergence ?

**Les PLS s'adaptent aux (r)évolutions de l'offre de santé : e-santé au sens large, télémédecine, innovations technologiques se diffusent, et les PLS semblent bien vouloir participer à ce mouvement.**

Ainsi, on constate cette année que la e-santé devient de façon croissante une réalité au sein des différentes professions. En effet, lorsque l'on demande aux PLS de dire si, dans leur profession en général, dans leur cabinet ou officine ensuite, la e-santé est déjà présente, ou si « *c'est pour demain* » ou encore si « *c'est plutôt lointain* », la proportion de PLS répondant « *c'est déjà présent* » passe de 52 à 59% (+13%) pour leur profession et de 30 à 43% (+13% !) pour leur cabinet ou officine.

Comme il y a deux ans, les PLS ont le sentiment de suivre le mouvement de leur profession, mais avec un peu de retard : on peut en effet constater un écart entre ce qu'ils estiment pour leur profession (59% « c'est présent ») et ce qu'il pense être le cas dans leur cabinet ou officine (43% « seulement »). Tout comme l'édition 2015 de l'Observatoire l'avait déjà souligné, ce sont les radiologues et les biologistes qui apparaissent à la pointe de ce mouvement de diffusion de la e-santé, les kiné-ostéopathes et les vétérinaires s'en sentant, quant à eux, plus éloignés.

**Plus particulièrement, la télémédecine, l'une des composantes principales de la e-santé, tend à se diffuser, tant au niveau des idées (très nombreux sont les PLS citant spontanément la télémédecine comme une innovation susceptible d'avoir un impact positif sur l'exercice de leur profession dans les années à venir), que dans les usages des PLS :**

- Si aucune évolution significative n'est à relever en matière de **télé-surveillance**, il est à noter que la pratique de la **télé-expertise** se diffuse, passant de 18 à 27% en trois ans.
- Les réticences face à la **télé-assistance** (qui a pour objet de permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte) se lèvent, la part des PLS déclarant qu'ils ne l'utiliseront jamais baissant régulièrement sur 3 ans, et passant de 43% à 30% puis, cette année, à 26%.
- C'est la **téléconsultation** qui rencontre les plus fortes réticences de la part des PLS : 40% d'entre eux disent qu'ils ne l'utiliseront jamais (score le plus fort), en augmentation de 9 points par rapport à il y a trois ans.

**Enfin, il était important, dans le cadre de cette 5<sup>ème</sup> édition, de mieux saisir l'état d'esprit des PLS face à des ruptures technologiques susceptibles d'avoir un impact sur le système de santé, la qualité des soins, les traitements ou encore sur le diagnostic... Et il apparaît que les professionnels libéraux de santé sont plutôt ouverts aux innovations technologiques en émergence.** En effet, interrogés sur un florilège de 16 innovations, on remarque que pour 10 d'entre elles, plus de 75% des PLS émettent un avis positif.

*Découvrez tous les résultats par type de professions dans le rapport d'étude complet, disponible sur demande.*

### **A propos de l'Observatoire CMV Médiforce des professions libérales de santé :**

CMV Médiforce a créé en 2011 le **premier Observatoire dédié aux professions libérales de santé**. Dans le cadre de cette 5<sup>ème</sup> édition, CMV Médiforce et l'institut Vision & Talents ont réalisé, du 18 novembre au 8 décembre 2015, une enquête quantitative auprès de 486 professionnels libéraux de santé, répartis en 8 professions : Pharmaciens, Médecins-Généralistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Kinésithérapeutes-Ostéopathes, Vétérinaires, Biologistes et Radiologues. L'**Observatoire CMV Médiforce des professions libérales de santé** passe en revue opinions et visions de leur propre profession, sans omettre d'afficher les inquiétudes et les doutes qui émergent de plus en plus aujourd'hui.

### **A propos de CMV Médiforce :**

CMV Médiforce est une société du groupe BNP Paribas, qui propose depuis 40 ans des solutions de financements réservées aux professionnels libéraux de santé. Présents dans toute la France, les collaborateurs de CMV Médiforce accompagnent les professionnels de santé pendant toute la durée de leur parcours professionnel : installation, acquisition de matériel, développement d'activité.

### **Contacts presse**

---

Laurence Delval Delval RP <a href="mailto:laurence.delvalrp@gmail.com">laurence.delvalrp@gmail.com</a> 06 82 52 98 47	Adeline Winckel CMV Médiforce <a href="mailto:adeline.winckel@cmvmediforce.com">adeline.winckel@cmvmediforce.com</a> 01 56 76 98 96	Claude Martin-Franz BNP Paribas Personal Finance <a href="mailto:claudemartin-franz@bnpparibas-pf.com">claudemartin-franz@bnpparibas-pf.com</a> 01 46 39 97 93
--	--	---